

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA SIGNATURE
DE L'APPR**

Bangui, le 6 FEVRIER 2020

La grave et douloureuse crise militaro-politique que traverse notre pays depuis quelques années, a causé la mort de milliers de nos concitoyens, des personnels des Nations Unies et des travailleurs humanitaires.

Par respect pour la mémoire des victimes innocentes, je vous invite à observer avec moi une minute de silence.

Je vous remercie.

Mes Chers Compatriotes,
Chers Partenaires,

Au lendemain de mon accession à la Magistrature suprême de l'Etat, j'ai fait une place de premier choix au retour de la Paix, de la Sécurité et de la Réconciliation nationale comme pilier fondamental de notre nouvel Etat démocratique qui doit demeurer Un et Indivisible.

Mon engagement politique en faveur d'un processus de Paix durable est toujours resté prioritaire et permanent depuis ma profession de foi jusqu'à ce jour. J'ai dit que la longue période de crise caractérisée par de multiples conflits armés doit être désormais révolue, car ces conflits armés n'ont jamais apporté de résultat positif dans le développement de notre Nation en devenir.

En revanche, ils n'ont apporté que le deuil et le désarroi dans nos foyers, ébranlé les fondements de la Nation, déshumanisé l'homme centrafricain, détruit l'économie du pays et bradé l'intégrité du territoire.

Nous avons nous-mêmes plongé notre pays dans le fond du gouffre, en voulant utiliser des voies non démocratiques pour satisfaire nos ambitions égoïstes et diaboliques ; le pouvoir pour le pouvoir, rien que le pouvoir.

Face à cette tragédie, j'ai estimé que l'unique voie dans notre nouveau contexte démocratique, et je ne le répèterai jamais assez, reste la voie de la paix et de la réconciliation nationale, et il n'y a pas d'autre alternative possible.

Aussi, dès ma prise de fonction, j'ai appelé toutes les forces vives de la Nation, les leaders politiques et les organisations de la société civile, les femmes et les hommes de bonne volonté, à une « union sacrée » pour relever cet immense défi qui est le retour à la Paix définitive pour un développement harmonieux de notre pays.

Aujourd'hui encore, je ne cesse de rencontrer à tout instant tous mes compatriotes et être à leur écoute pour qu'ensemble, la main dans la main, nous puissions trouver les voies et moyens de sortir de ce mauvais pas.

De même, ceux qui persistaient sur le chemin de la violence et de la division, je les ai toujours considérés comme des compatriotes égarés avec lesquels un dialogue franc doit être engagé afin de leur faire prendre conscience qu'ils sont dans l'erreur et de tout faire pour les ramener dans la République, afin qu'eux aussi contribuent de manière efficace et positive à la reconstruction de notre Pays et à la préservation de son unité.

Ma conviction profonde est que rien de durable et de positif ne peut se faire sans un consensus national, sans un nouveau pacte social autour des valeurs cardinales contenues dans la trilogie de notre devise nationale : l'Unité dans la Dignité du centrafricain pour un Travail déterminant. C'est ainsi que la nécessité d'organiser un dialogue direct et franc entre le Gouvernement et les groupes armés est devenue une réalité.

Sous l'observation des forces vives de la Nation centrafricaine et des facilitateurs internationaux, des négociations de haut niveau ont abouti au paraphe à Khartoum, le 5 février 2019, d'un projet d'Accord contenant principalement des réponses aux revendications des groupes armés tout en veillant à ce que les principes de justice et le refus de l'impunité soient observés.

Mes Chers Compatriotes ;

Le 6 février 2019 à Bangui, dans cette même salle, nous tous, parties prenantes, c'est-à-dire le Gouvernement représenté par moi-même, les 14 groupes armés et

les Garants et Facilitateurs, avons procédé à la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique.

Cet Accord, porteur d'espoir pour nos populations meurtries par des violences aveugles, avait été salué par la Nation toute entière ainsi que par nos partenaires de la Communauté internationale parce qu'il a ouvert une perspective inédite pour la résolution de la crise centrafricaine et constitué un réel espoir pour la sortie de crise, la réconciliation nationale et la reconstruction de notre pays. Il faut admettre, pour le déplorer, que certaines voix discordantes, au patriotisme fluctuant, mues par une vision négationniste et des intérêts égoïstes à l'encontre de cette patiente marche vers la Paix qui allait mettre un terme au chaos organisé depuis longtemps par ceux-là mêmes qui freinent l'élan et le génie du peuple centrafricain, n'ont cessé de considérer cet Accord comme une compromission, voire une haute trahison.

D'autres esprits malintentionnés ont cru pouvoir déceler dans les termes de cet Accord l'ombre d'une sinistre conspiration avec les groupes armés pour me permettre de me maintenir au pouvoir en organisant ma propre victoire aux prochaines élections.

Mes Chers Compatriotes, il n'en est rien de tout cela.

Mais il faut savoir que dans tout Accord de Paix, il existe des défis à relever dans sa mise en œuvre.

C'est une négociation et une remise à l'ordre permanentes.

A l'issue de la première année de signature de l'APPR-RCA, un regard rétrospectif pourra nous permettre de mesurer les avancées réalisées, d'apprécier les méthodes et les pratiques des acteurs et parties prenantes, mais aussi de comptabiliser les manquements en vue de réajustements conséquents ou de nouvelles orientations.

Un tel travail ne pourra se réaliser sans référence au chronogramme établi.

Il est venu le moment de récapituler les résultats atteints et ceux non-atteints en vue de se projeter en toute objectivité dans le second cycle correspondant à l'année en cours qui, nous le savons, aboutira à la consultation du peuple souverain.

Sur le plan institutionnel et politique, il n'est pas vain de rappeler que le Gouvernement pour sa part, a procédé à l'exécution des engagements au nombre de 21 contenus dans l'article 4 et les annexes 1 et 2 de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique.

Après avoir créé et rendu opérationnel le mécanisme de mise en œuvre de l'APPR-RCA, un Gouvernement inclusif a été mis en place et les représentants des groupes armés nommés aux postes de haute responsabilité dans les cabinets de la Primature et de la Présidence de la République.

En partenariat avec la MINUSCA et avec la participation active de tous les Garants et Facilitateurs, de la société civile et de certaines Institutions de la République, nous avons adopté et mis en route une stratégie de sensibilisation et de vulgarisation de l'APPR-RCA.

Le processus de mise en place de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation est déjà achevé.

Les lois réclamées par l'Accord, notamment celles sur la Décentralisation, le Statut des anciens Chefs d'Etat, celle régissant les partis et groupements politiques sont au niveau de l'Assemblée Nationale et attendent d'être programmées pour la prochaine session.

Certes, des efforts ont été accomplis en matière de DDRR à l'Ouest, de restauration progressive de l'autorité de l'Etat, du lancement des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité, USMS.

Ces premières unités ont vu le jour à Bouar grâce à l'appui de nos partenaires de l'Union Européenne que je tiens particulièrement à saluer ici.

C'est une expérience qui est en bonne voie et crée une cohésion et une fraternité entre les éléments des forces dirigés par l'Etat-major Général de l'Armée centrafricaine.

La mise en œuvre de l'Accord a commencé à produire des résultats probants sur le terrain des faits, tels que l'accalmie observée dans certaines régions, le retour volontaire et massif des déplacés et réfugiés dans leurs localités et le changement

d'attitude de certains anciens groupes armés que je voudrais ici rappeler au passage.

Sur le plan macroéconomique, une certaine embellie des résultats est déjà observée.

Mes Chers Compatriotes,

Notre pays revient de loin. En effet, après la crise de 2013, la situation était plus qu'alarmante : les infrastructures économiques et sociales étaient détruites, les rapports sociaux déstructurés, le fiel amer de la méchanceté et de la haine a inondé les cœurs. Nous étions dans une situation d'Etat failli.

Pour y faire face, j'ai engagé le Gouvernement dans un processus de relèvement en élaborant et en mettant en œuvre le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix, le RCPCA.

La mise en œuvre de ce plan depuis 2017 a permis d'amorcer un démarrage progressif des activités socioéconomiques et d'apaisement du climat politique et social, propice au développement.

C'est dans cet élan que l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation du 6 février 2019 est intervenu.

L'APPR-RCA a donc permis de donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre des actions convenues dans le RCPCA avec une adéquation entre les engagements du Gouvernement pris non seulement sur les aspects politiques que sont la sécurité et la justice, mais aussi bien sur les aspects socioéconomiques, la livraison des biens et services dans une dynamique participative et inclusive.

L'impact positif de la mise en œuvre de l'APPR commence à se faire sentir dans les actions en cours. Il a facilité l'obtention et la consolidation des résultats de ces interventions qui représentent les dividendes de la paix auxquels aspire toute la population centrafricaine.

Les dividendes de la paix sont observables à travers les actions en cours liées au relèvement en tant que moteur pour garantir le retour à la paix, la protection

civile, l'élargissement de la zone de stabilité, la présence de l'autorité de l'Etat, l'accès aux services sociaux de base (école, santé, eau et assainissement) ou la création des activités économiques.

L'APPR a permis aussi et surtout de faire un recadrage et un recentrage en mettant un accent particulier sur les actions prioritaires et concrètes en exécution ou identifiées actuellement dans le cadre de la prolongation du RCPCA, c'est-à-dire ceux qui concourent directement et le plus, à la réalisation des interventions à impact rapide sur la population en termes de « dividende de la paix ».

Grâce à cet Accord, nous avons réactivé les grandes commissions mixtes bilatérales entre notre pays et le Cameroun, la République du Congo et le Tchad, et cela se poursuivra avec les autres pays voisins et de la sous-région, tous déterminés à nous aider à sortir de la crise.

Malheureusement, je dois relever pour le regretter, qu'un an après la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en Centrafrique, les mauvaises habitudes qui ont la peau dure, persistent encore : violences contre les civils et les ONG, taxations illégales, restrictions de mouvements par les barrières non démantelées et occupation des bâtiments administratifs et sites miniers, continuent.

Ces violations graves des Droits de l'Homme, continuent à être enregistrées, accentuant les souffrances des populations locales et mettant en mal les actions de la communauté internationale pour le retour à la Paix.

A tout ce sombre tableau se sont ajoutés de nouveaux affrontements meurtriers endeuillant davantage nos populations à Birao, Alindao, Bria ainsi que l'occupation de la ville de Bambouti par certains groupes armés.

Il est grand temps que tous les groupes armés signataires assument également leur responsabilité en sensibilisant leurs hommes dans les différentes préfectures sur le contenu de l'APPR-RCA et surtout la nécessité de son strict respect pour le retour à la paix véritable.

Je sais qu'un Accord de Paix reste un long processus qui requiert patience et ténacité, car le chemin est sinueux et jalonné d'embûches.

Mais il faut aller vite et plus loin dans la réponse aux multiples attentes de la population qui continue à faire face à d'importants problèmes d'existence en termes d'accès aux services sociaux essentiels et surtout à la sécurité.

Les résultats actuels sont réels et effectifs, mais ils doivent être renforcés et développés.

C'est pourquoi, j'en appelle aussi aux Garants et Facilitateurs.

En effet, un an après la signature de l'Accord, force est de constater que la période d'observation est dépassée et qu'il est venu le moment d'emprunter la voie de la fermeté pour que l'Accord soit véritablement respecté.

Il est venu le moment de clarifier, non seulement le contenu de l'article 35 de l'APPR-RCA, mais encore d'appliquer le régime de sanctions applicables retenu à titre de mesures préventives ou coercitives pour sécuriser nos campagnes et nos villes et permettre au processus électoral de se mettre progressivement en place. En termes claires, je veux que les signataires de l'Accord qui continueraient de commettre des actes de violences contre les populations civiles, les personnels des Nations Unies et les travailleurs humanitaires, soient tenus pour responsables et répondent de leurs actes devant la justice.

Je dois rappeler que l'Accord de paix n'a pas garanti une certaine impunité aux auteurs des crimes ni éludé les droits des victimes.

L'heure n'est plus aux simples condamnations de principe des violations délibérées et flagrantes de l'Accord.

Ces condamnations, ainsi que les appels à la cessation des violences, vous le savez, sont compris par certains groupes armés réfractaires comme une compréhension ou une tolérance de leurs crimes et, par les populations victimes, comme une indifférence du Gouvernement et de la communauté internationale vis-à-vis de leurs souffrances.

C'est pourquoi, je salue l'engagement des Garants et Facilitateurs à s'opposer à toute atteinte au processus de paix et à l'Accord Politique pour la paix et la réconciliation, réaffirmé à la veille de ce premier anniversaire.

Mes chers Compatriotes,

Chers Partenaires,

Le peuple qui m'a déjà fait confiance, attend de se prononcer librement et de manière souveraine sur celui à qui confier sa destinée pour les prochaines années à venir, à travers des élections non seulement libres et transparentes, mais surtout apaisées et sans contestations, sources de nouvelles tensions.

C'est dans cette optique que j'ai reçu les anciens Chefs d'Etat ainsi que les anciens Présidents de l'Assemblée Nationale et les anciens Premiers Ministres pour les impliquer davantage dans la recherche de la paix et de la réconciliation nationale. Aussi, je me tourne une fois de plus vers nos amis et partenaires qui nous accompagnent dans ce long cheminement vers la Paix pour demander leur appui pour la levée totale de l'embargo qui pénalise nos Forces de Défense et de Sécurité dans leur mission de sécurisation du territoire national.

Il est important que nos FACA déjà formées par l'EUTM et entraînés par les experts militaires russes, puissent appuyer les forces onusiennes dans cette voie. Je ne saurais terminer mon propos en ce jour anniversaire de la signature de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine sans remercier l'ensemble des partenaires qui appuient le processus de paix dans notre pays.

Je lance à nouveau un appel à l'Unité nationale, à la réconciliation et au vivre ensemble, car la Paix dans nos foyers reste le point de départ pour la conquête de notre souveraineté et du développement de notre cher et beau pays, la République Centrafricaine.

Vive la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine !
Que Dieu bénisse la République Centrafricaine et son Peuple !
Je vous remercie.